

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°585 – 23 mai 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

La BID approuve le financement de projets dans 5 pays de la région

Le 19 mai 2025, la Banque islamique de développement (BID) [a approuvé](#) plusieurs opérations de financement dans 5 pays en Afrique de l'ouest pour un montant total de 355,9 M EUR. Ces prêts sont destinés à plusieurs projets, notamment : (i) au Burkina Faso, la mise à niveau d'infrastructures, dont 302,8 km de route et 61 km de voie ferrée, visant à renforcer la connectivité avec les pays limitrophes, pour un montant de 187,8 M EUR ; (ii) en Côte d'Ivoire, le développement des chaînes de valeur rizicoles, pour un montant de 104,2 M EUR ; (iii) en Gambie, l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural et le renforcement de la valeur ajoutée dans la filière arachide, pour un montant de 3 M USD ; (iv) en Mauritanie, la modernisation des centres de formation professionnelle pour un montant de 36,4 M EUR ; (v) au Togo, le renforcement du système national de soins oculaires pour un montant de 2 M USD et celui de l'approvisionnement en eau dans la région de Kara pour un montant de 23,1 M EUR.

Bénin

200 M USD de la Banque mondiale pour le développement du transport public

La Banque mondiale (BM) [a accordé](#), le 20 mai dernier, un financement de l'Association internationale de développement (IDA) à

Le chiffre à retenir

356 M EUR

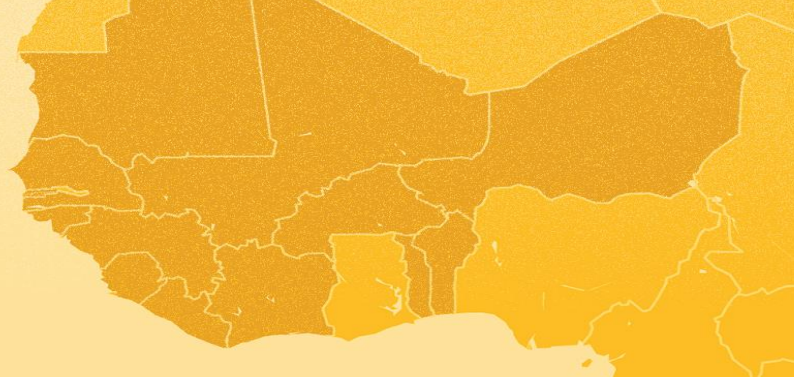
Le montant total des financements approuvés en faveur de 5 pays en Afrique de l'ouest par la Banque islamique de développement le 19 mai 2025

hauteur de 200 M USD. Ce prêt a pour objectif d'améliorer la mobilité urbaine dans le Grand-Nokoué (situé dans le sud du pays) par la mise en place d'un système de transport public multimodal à faible émission, combinant notamment transport routier et par voie navigable. Cofinancé par la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), le projet devrait permettre la création d'environ 20 000 emplois, ainsi qu'une meilleure protection sociale et qualité d'emploi pour près de 65 000 opérateurs de taxi-motos.

Burkina Faso

L'ITFC accorde 106 M EUR pour soutenir la filière cotonnière

Le 16 mai 2025, la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) a [signé](#) un accord de financement de 106 M EUR avec la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX). Cette facilité vise à soutenir la campagne cotonnière dans le pays en renforçant la productivité, contribuant ainsi à la stabilité économique. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre plus large de 900 M USD signé en mai 2023 entre l'ITFC et le



Burkina Faso. Depuis 2008, l'ITFC a approuvé un total de 3,3 Mds USD à travers 48 opérations dans le pays, principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

Cap-Vert

Accord au niveau des services au titre de la 6^e revue FEC et de la 3^e revue FRD

Le 13 mai 2025, les services du Fonds monétaire international (FMI) ont [conclu](#) un accord avec les autorités cap-verdiennes au titre de 6^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la 3^e revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), ainsi que sur une prolongation de 15 mois du programme, avec une augmentation équivalente à 30 % de la quote-part au titre de la FEC prorogée. L'approbation de ces revues par le Conseil d'administration du FMI permettra le décaissement d'un montant total qui pourrait atteindre 12,4 M DTS (16,8 M USD). La FEC, en place depuis juin 2022, vise à renforcer la gestion budgétaire, maîtriser la dette et stimuler la croissance. La FRD, approuvée en décembre 2023, vise à financer des réformes d'adaptation au changement climatique et à attirer des investissements durables. Selon le FMI, l'économie cap-verdienne a enregistré une croissance de 7,3 % en 2024, avec une inflation limitée à 1 %. Pour 2025, la croissance est projetée à 5,2 %. Les services du FMI soulignent également les progrès réalisés dans la gestion des finances publiques (maîtrise du déficit budgétaire, baisse du ratio d'endettement public...). Toutefois, ils relèvent que certaines réformes climatiques avancent lentement.

Côte d'Ivoire

76,6 M USD octroyés par la BADEA pour l'acquisition de deux aéronefs

Le 21 mai 2025, le Conseil des ministres [a adopté](#) un décret portant ratification d'un

accord de prêt entre la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA) et la compagnie aérienne nationale Air Côte d'Ivoire d'un montant total de 76,6 M USD. Conclu le 18 mars 2025, ce prêt vise à renforcer la flotte long-courrier d'Air Côte d'Ivoire via le soutien à l'achat de deux aéronefs Airbus A 330-900 Néo. Il s'ajoute au prêt de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR) [accordé](#) par la Banque Ouest-africaine de développement à Air Côte d'Ivoire pour cette acquisition en mars 2025.

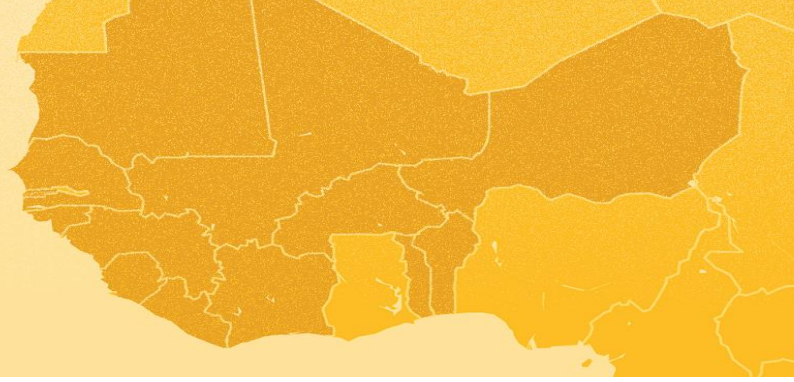
69,5 M EUR du FIDA pour le Projet de pôle agro-industriel dans le nord-est

Le 21 mai 2025, le gouvernement [a adopté](#) un décret ratifiant l'accord de prêt conclu le 13 février 2025 entre le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Côte d'Ivoire pour un montant total de 69,5 M EUR. Ce prêt contribuera au financement du Projet de pôle agro-industriel dans le nord-est (2PAI-NE). Ce projet vise à moderniser l'agriculture dans le nord-est du pays via le renforcement des systèmes de production, des infrastructures de transformation et de l'accès au marché. Il fait partie d'un ensemble de [neuf pôles agro-industriels](#) en cours de développement ou d'étude dans le cadre du Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIA2).

Gambie

Lancement d'une liaison aérienne Lagos-Banjul par ValueJet

Le 15 mai 2025, la compagnie aérienne nigériane ValueJet a [inauguré](#) sa liaison directe entre Lagos (Nigeria) et Banjul (Gambie). Cette [liaison](#) contribuera à faciliter les flux touristiques, commerciaux et professionnels entre les deux pays. La liaison s'inscrit dans la stratégie d'expansion régionale de la compagnie, qui prévoit également de relier Banjul à Accra (Ghana) dans les semaines à venir. Cette initiative intervient dans un contexte où



la Gambie cherche à relancer son secteur touristique, qui représentait environ 20 % de son PIB avant la pandémie de COVID-19.

Guinée-Bissau

18 M EUR de l'UE pour renforcer les services de santé et consolider la gouvernance démocratique

Le 6 mai 2025, l'Union européenne et le gouvernement de Guinée-Bissau [ont signé](#) trois accords de financement d'un montant total de 18 M EUR, dans le cadre du programme de coopération 2021-2027. Ces accords visent à renforcer les services de santé publique, la gouvernance démocratique et la coopération entre les deux parties. La signature est intervenue à l'issue de la réunion officielle du Dialogue de partenariat, où a également été abordée l'importance de la coopération dans le domaine de la pêche durable.

Libéria

Lancement d'un plan d'investissement de 105 M USD dans les énergies renouvelables

Le Libéria a [lancé](#) officiellement, le 20 mai 2025, un plan d'investissement de 105 M USD dans les énergies renouvelables, piloté par l'Agence de protection de l'environnement (EPA) avec l'appui de plusieurs ministères. L'initiative vise à améliorer l'accès à l'énergie pour plus de 2 M de personnes particulièrement sur 5 zones (Montserrado, Margibi, Grand Bassa, Nimba, Grand Cape Mount), tout en réduisant la dépendance aux générateurs diesel et aux centrales thermiques. Ce cadre d'investissement ambitionne de développer une capacité de production d'énergie renouvelable de 100 MW, de porter leur part à 30 % du mix énergétique d'ici 2030, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre la neutralité carbone

conformément aux contributions déterminées au niveau nationale (CDN). Les autorités prévoient de solliciter des financements du Fonds vert pour le climat (FVC) pour réduire certains coûts et renforcer leur capacité dans la gestion des appels d'offres et la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable. Parmi les défis identifiés figurent notamment le manque d'expertise technique, des outils d'appel d'offres inadéquats et des lacunes réglementaires et juridiques.

Mali

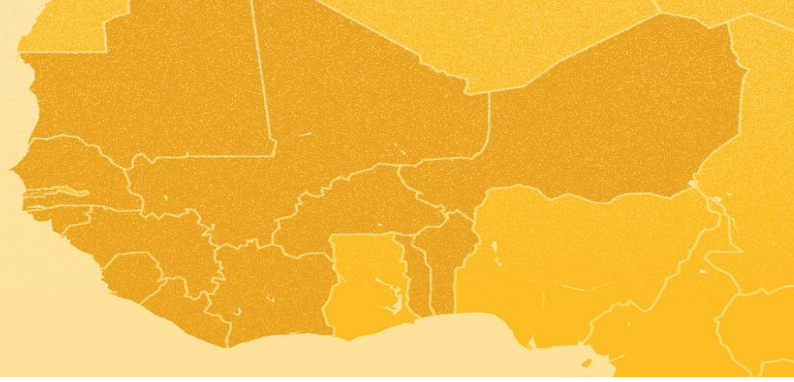
Annnonce de la phase II du Programme national d'Irrigation de Proximité

Lors du Conseil des ministres du 21 mai 2025, le ministre de l'Agriculture a [annoncé](#) la phase II du Programme national d'Irrigation de Proximité qui couvrira la période 2025-2034, avec un phasage de cinq ans. Cette nouvelle phase a été recommandé pour consolider les acquis, corriger les insuffisances, intégrer les évolutions institutionnelles et vise notamment à renforcer les revenus ruraux et la sécurité alimentaire. Le coût de la phase II est estimé à 333,3 Mds FCFA (508,1 M EUR), financé par l'État, les communautés agricoles, les entreprises et les partenaires techniques et financiers. La première phase (2012-2021), adoptée pour faire face aux aléas climatiques handicapant la production agricole, a permis l'aménagement de 66 031 hectares sur les 126 000 prévus, soit un taux de réalisation de 52,4 %.

Niger

Accord au niveau des services du FMI sur la 7^e revue FEC et la 3^e revue FRD

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités nigériennes ont [conclu](#) un accord au niveau des services dans le cadre de la 7^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la 3^e revue de la Facilité pour



la résilience et la durabilité (FRD). L'approbation de ces revues par le conseil d'administration du FMI, attendue en juillet 2025, permettrait le décaissement d'un montant total de 30,3 M DTS (40,9 M USD) pour soutenir les besoins de financement extérieur du pays. En 2025, les autorités prévoient un ajustement budgétaire équivalent à 1,3 point de PIB pour atteindre un déficit de 3 %, en s'appuyant sur une hausse des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses, tout en préservant les dépenses sociales. Elles poursuivent également les réformes structurelles, incluant l'adoption d'un nouveau code général des impôts et la gestion stratégique des recettes pétrolières. Le FMI prévoit une croissance de 6,6% en 2025, même si des risques baissiers liés au resserrement des conditions de financements, à une baisse de l'aide au développement et à la détérioration de la situation sécuritaire persistent.

400 M USD de la Banque mondiale pour renforcer la connectivité dans le sud

La Banque mondiale a [approuvé](#) un financement de 400 M USD de l'Association internationale de développement (IDA), dont 380 M USD en crédit et 20 M USD en subvention, afin d'améliorer la résilience des infrastructures routières et stimuler le potentiel économique dans le sud du Niger. Le Projet d'intégration et de connectivité du sud du Niger financera la réhabilitation du tronçon Maradi-Zinder de la RN1, ainsi que la modernisation de 525 km de routes secondaires selon des normes de résilience climatique. Il vise à faciliter la connectivité et améliorer l'accès aux marchés, aux services essentiels et à l'emploi, tout en appuyant des réformes pour assurer la durabilité du réseau routier. Le projet accordera une attention aux populations déplacées dans la région de Maradi et financera des études pour de futurs investissements le long de la RN1. Sa mise en œuvre s'étendra sur six ans.

Sénégal

Signature d'un accord de 2 Mds EUR avec l'ITFC en faveur de plusieurs secteurs clés

Le 20 mai 2025, en marge des Assemblées annuelles de la Banque islamique de développement (BID) à Alger, le Sénégal a [signé](#) un accord-cadre de 2 Mds EUR avec la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), filiale de la BID. Cet [accord](#) quinquennal prévoit un appui financier dans plusieurs domaines stratégiques, notamment l'approvisionnement en énergie, l'agriculture, la santé et le développement du secteur privé.

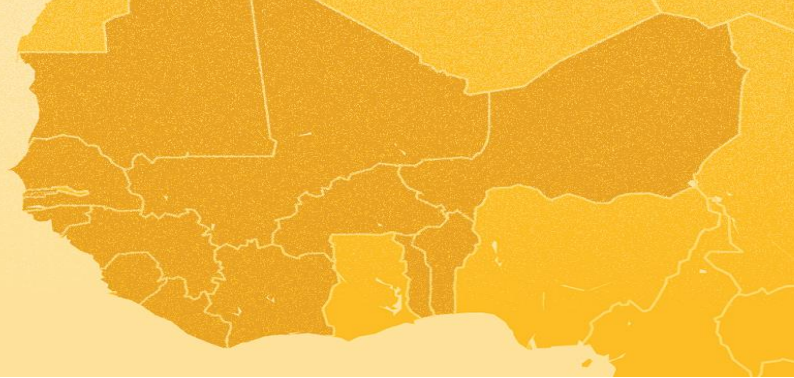
Suspension temporaire des ventes d'oignons et de pommes de terre issues de l'agrobusiness

Le 20 mai 2025, l'Agence de Régulation des Marchés (ARM) a [annoncé](#) la suspension temporaire, du 22 mai au 15 juin, des ventes d'oignons et de pommes de terre provenant des grandes exploitations agricoles. Cette [décision](#) vise à protéger les petits producteurs, confrontés à une saturation du marché et à une baisse significative des prix. En effet, il a été constaté des pertes post-récoltes importantes et des difficultés d'écoulement, accentuées par un manque d'infrastructures de conservation. A noter que cette suspension intervient à l'approche de la *Tabaski*, période de forte demande.

Togo

Augmentation de 12,5 % des tarifs d'électricité

Depuis le 15 mai 2025, les tarifs d'électricité [ont été relevés](#) de 12,5%, une première depuis 2011. Cette hausse intervient dans un contexte de fortes tensions financières pour la Compagnie énergie électrique de Togo (CEET). En effet,



alors que le coût moyen de production a enregistré des fluctuations jusqu'à 145 FCFA (0,22 EUR) par kWh en 2024, le tarif moyen appliqué aux consommateurs était resté à 102 FCFA (0,16 EUR) le kWh, entraînant des déficits pour la CEET. Cette révision tarifaire vise ainsi à améliorer la situation financière du secteur, mobiliser les ressources nécessaires

pour améliorer la qualité de la fourniture d'électricité et poursuivre le développement du réseau national. Pour rappel, en 2024, le taux d'accès à l'électricité avait atteint [70 %](#), et l'objectif est d'atteindre la couverture universelle à l'horizon 2030.

Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Avril 2025 (1/2)

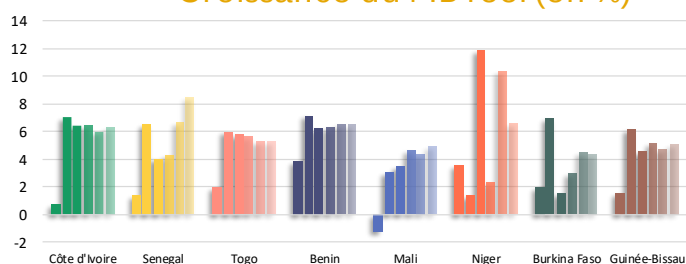
	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant (\$)			Inflation (%)			Revenus (dons inc., % du PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	6,5 %	6,5 %	6,2 %	1 507	1 532	1 610	1,2 %	2,2 %	2,0 %	15,2 %	15,8 %	16,2 %
Burkina Faso	4,5 %	4,3 %	4,5 %	1 005	1 107	1 181	4,2 %	3,0 %	2,5 %	21,0 %	19,8 %	20,0 %
Côte d'Ivoire	6,0 %	6,3 %	6,4 %	2 723	2 872	3 047	3,5 %	3,0 %	2,2 %	16,4 %	17,4 %	17,9 %
Guinée-Bissau	4,7 %	5,1 %	5,0 %	1 104	1 126	1 190	3,7 %	2,0 %	2,0 %	13,6 %	15,4 %	15,7 %
Mali	4,4 %	4,9 %	5,1 %	946	936	971	3,2 %	3,0 %	2,0 %	22,1 %	23,1 %	22,0 %
Niger	10,3 %	6,6 %	6,7 %	707	751	800	9,1 %	4,7 %	3,2 %	9,2 %	10,4 %	11,1 %
Sénégal	6,7 %	8,4 %	4,1 %	1 763	1 811	1 867	0,8 %	2,0 %	2,0 %	19,3 %	21,7 %	22,3 %
Togo	5,3 %	5,3 %	5,5 %	1 052	1 053	1 104	3,3 %	2,3 %	2,0 %	18,8 %	18,6 %	19,1 %
Cap Vert	6,0 %	5,0 %	4,9 %	5 329	5 421	5 762	1,0 %	1,5 %	2,0 %	24,1 %	27,7 %	27,0 %
Gambie	5,8 %	5,9 %	5,0 %	939	988	1 017	11,6 %	9,3 %	6,7 %	20,5 %	22,6 %	22,8 %
Guinée	6,1 %	7,1 %	10,6 %	1 671	1 904	2 176	8,1 %	3,5 %	3,0 %	13,9 %	14,5 %	14,9 %
Liberia	4,8 %	5,3 %	5,5 %	866	908	942	8,2 %	8,2 %	7,4 %	19,2 %	18,9 %	19,9 %
Mauritanie	4,6 %	4,4 %	3,7 %	2 362	2 478	2 523	2,3 %	3,5 %	4,0 %	24,0 %	24,3 %	25,1 %
Sierra Leone	3,7 %	4,7 %	4,9 %	853	916	934	28,4 %	12,9 %	10,4 %	13,0 %	13,5 %	13,4 %
Afrique Subsaharienne	4,0 %	3,8 %	4,2 %	1540	1550	1600	18,3 %	13,3 %	12,9 %	18,7 %	19,0 %	19,1 %

	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dettes publiques (% PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	37,3 %	38,3 %	37,9 %	-6,4 %	-6,1 %	-5,3 %	-3,1 %	-2,9 %	-2,9 %	54,0 %	52,5 %	51,2 %
Burkina Faso	18,6 %	17,1 %	17,5 %	-6,4 %	-2,1 %	-2,0 %	-5,7 %	-4,3 %	-3,6 %	52,7 %	50,2 %	49,8 %
Côte d'Ivoire	26,8 %	28,3 %	30,1 %	-4,2 %	-3,6 %	-2,1 %	-4,0 %	-3,0 %	-3,0 %	59,3 %	58,1 %	56,4 %
Guinée-Bissau	17,8 %	18,3 %	19,3 %	-8,7 %	-5,5 %	-4,6 %	-7,3 %	-3,1 %	-3,1 %	82,3 %	79,4 %	76,7 %
Mali	17,3 %	18,2 %	16,6 %	-6,1 %	-5,1 %	-1,6 %	-2,6 %	-3,1 %	-3,0 %	51,8 %	51,7 %	50,5 %
Niger	20,0 %	21,1 %	20,4 %	-5,5 %	-3,8 %	-4,7 %	-4,3 %	-3,0 %	-3,0 %	47,2 %	43,4 %	42,2 %
Sénégal	37,6 %	28,8 %	26,3 %	-12,1 %	-8,2 %	-6,2 %	-11,7 %	-7,3 %	-5,0 %	113,7 %	111,4 %	110,6 %
Togo	27,8 %	25,8 %	26,8 %	-2,9 %	-3,1 %	-3,0 %	-4,9 %	-3,0 %	-3,0 %	70,6 %	69,5 %	67,7 %
Cap Vert	21,7 %	23,4 %	22,4 %	-0,3 %	-2,2 %	-2,4 %	-2,4 %	-1,8 %	-0,9 %	113,7 %	109,6 %	103,9 %
Gambie	23,0 %	22,9 %	23,3 %	-5,6 %	-4,9 %	-3,2 %	-3,9 %	-1,4 %	-0,4 %	72,9 %	67,5 %	63,1 %
Guinée	14,7 %	14,7 %	14,7 %	-19,1 %	-16,0 %	-5,0 %	-3,1 %	-2,8 %	-2,7 %	47,8 %	39,6 %	35,1 %
Liberia	n.d	n.d	n.d	-21,1 %	-18,2 %	-16,9 %	-2,7 %	-3,5 %	-2,2 %	56,5 %	56,5 %	55,6 %
Mauritanie	30,9 %	29,1 %	28,0 %	-5,8 %	-5,1 %	-4,8 %	-0,1 %	-1,3 %	-1,1 %	44,9 %	45,7 %	47,0 %
Sierra Leone	20,5 %	20,2 %	20,1 %	-5,5 %	-4,8 %	-4,4 %	-4,6 %	-4,2 %	-2,0 %	43,0 %	44,3 %	44,6 %
Afrique Subsaharienne	22,2 %	22,4 %	23,2 %	-1,7 %	-2,5 %	-2,2 %	-4,2 %	-4,2 %	-3,9 %	61,1 %	61,5 %	60,4 %

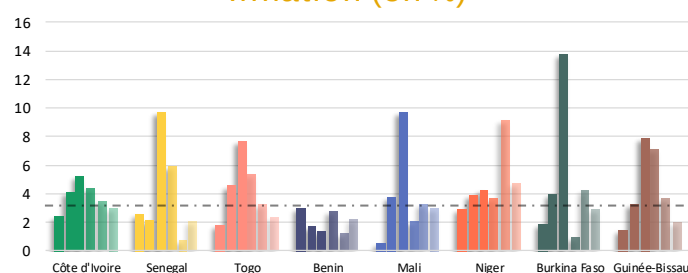


Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Avril 2025 (2/2)

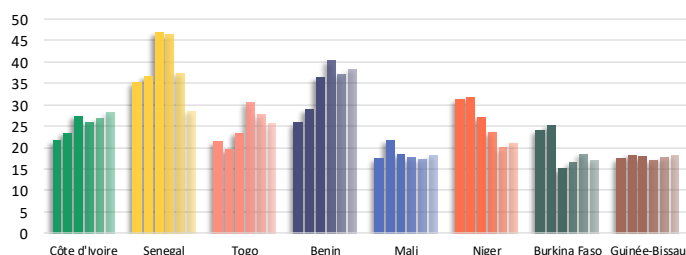
Croissance du PIB réel (en %)



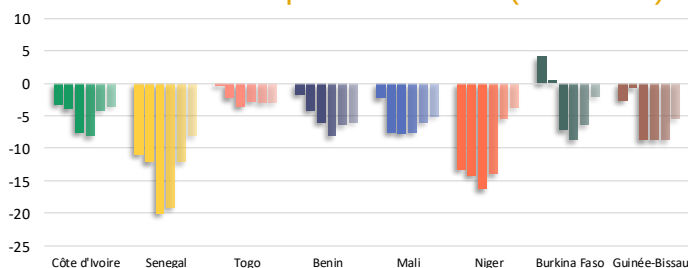
Inflation (en %)



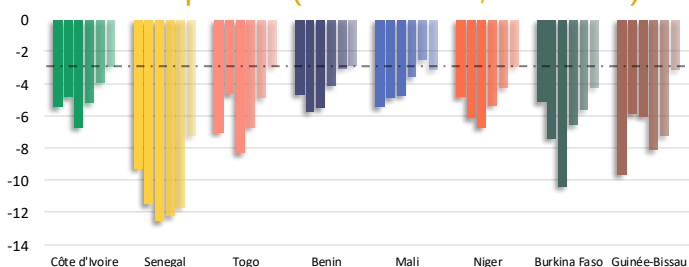
Investissements publics (% du PIB)



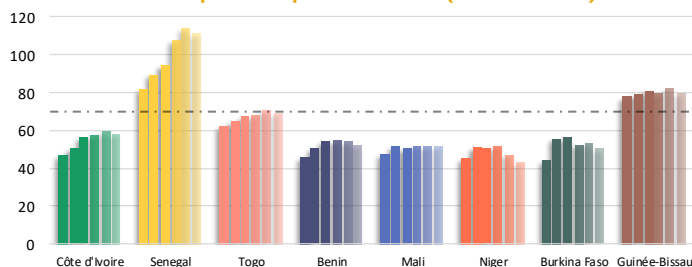
Balance des comptes courants (% du PIB)



Solde public (dons inclus, % du PIB)



Dette publique brute (% du PIB)



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2025 - - - - - Seuil régional (quand existant)

Source: World Economic Outlook – Avril 2025 – FMI

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)